








Fiche de rendement de 2023 sur l'itinérance





Une liste de priorité par nom est une liste en temps réel des personnes étant en situation d'itinérance dans le Grand Sudbury qui ont consenti à l'inscription de leur nom sur la liste. Cette liste est utilisée dans le cadre du système d'accès coordonné pour mettre les personnes en contact avec le niveau de logement qui répond le mieux à leurs besoins. Les données recueillies au moyen de la liste de priorité par nom peuvent informer les communautés sur la question de l'itinérance.

Renseignements additionnels : Système d'accès coordonné grandsudbury.ca

Indicateur des progrès	2022	2023	Résultats atteints
L'itinérance a été réduite de façon générale et au sein de populations précises (p. ex., les Autochtones)	164 personnes figuraient sur la liste de priorité par nom des personnes en situation d'itinérance	237 personnes figuraient sur la liste de priorité par nom des personnes en situation d'itinérance	
	92 personnes se sont identifiées d'Autochtone	109 personnes se sont identifiées d'Autochtone	
L'itinérance chronique a été réduite (sans abri pendant au moins 6 mois ou 180 jours au cours de la dernière année; sans abri par intermittence au cours des trois dernières années, pour une durée cumulative de 18 mois)	143 personnes connaissent une itinérance chronique	196 personnes connaissent une itinérance chronique	
Le nombre de nouveaux sans-abri a été réduit	346 personnes ont été ajoutées à la liste de priorité par nom	301 personnes ont été ajoutées à la liste de priorité par nom	
Les retours à l'itinérance ont été réduits	37 personnes sont retournées à l'itinérance*	78 personnes sont retournées à l'itinérance*	
Ce ne sont pas des exigences fédérales			
Le nombre de personnes ayant emménagé dans un logement a augmenté	221 personnes ont emménagé dans un logement*	184 personnes ont emménagé dans un logement*	
Le nombre de personnes ayant conservé leur logement a augmenté	189 personnes ayant reçu un logement en 2022 étaient encore logées le 31 décembre 2022	146 personnes ayant reçu un logement en 2022 étaient encore logées le 31 décembre 2023	

* peut comprendre une même personne ayant obtenu un logement, étant retournée à l'itinérance et/ou ayant été logée plus d'une fois durant l'année

 Résultats atteints
 Résultats non atteints

Crise du logement et de la santé

L'itinérance a de graves répercussions sur la santé d'une personne, y compris un accroissement de la morbidité et de la mortalité et des obstacles à l'accès aux services de santé.

Lorsqu'une personne en situation d'itinérance est inscrite à la liste de priorité par nom, son score de gravité est établi au moyen de l'outil d'évaluation en vue d'un logement VI-SPDAT (Vulnerability Index-Service Prioritization Decision Assistance Tool). Cet outil procure un score qui indique le niveau de soutien dont a besoin une personne pour obtenir un logement permanent et le conserver et établit le niveau de priorité de cette personne pour obtenir les services de soutien les plus appropriés. **Le 31 décembre 2023, 81 % des personnes figurant sur la liste de priorité par nom vivaient une expérience de gravité élevée. Cela signifie que la majorité des personnes figurant sur la liste de priorité par nom auraient besoin d'un logement permanent avec services de soutien ou d'une intervention de l'initiative Logement d'abord afin de mettre fin à leur situation d'itinérance et de conserver leur logement à long terme.**

La tri-morbidité décrit la comorbidité complexe d'affections physiques chroniques, de problèmes de santé mentale et de problèmes de dépendance. **Le 31 décembre 2023, 118 personnes figurant sur la liste de priorité par nom avaient déclaré une tri-morbidité, ce qui représente 50 % de la population totale sur la liste.**

Campements

Le nombre de personnes en situation d'itinérance vivant dans un campement de sans-abri a augmenté en 2023. Un campement de sans-abri est défini comme un endroit à l'extérieur ayant une structure visible qui peut prendre de nombreuses différentes formes (y compris celles de tentes, d'abris de fortune ou de constructions précaires) et où deux personnes ou plus vivent.

113

personnes habitaient dans des campements à 30 différents emplacements depuis le 31 décembre 2023

25

personnes habitaient dans des campements à 12 différents emplacements depuis le 31 décembre 2022

Refuges d'urgence

en 2023

827

personnes différentes ont eu recours à un refuge d'urgence

77

lits d'urgence financés

en 2022

820

personnes différentes ont eu recours à un refuge d'urgence

75

lits d'urgence financés

Nouveau en 2023 : Les navigateurs de clients

En 2023, l'équipe de lutte contre l'itinérance de la Ville du Grand Sudbury a accru le nombre de navigateurs de clients, passant de 3 à 9. Ces travailleurs de première ligne collaborent avec les services d'approche communautaire, les refuges d'urgence et les centres d'accueil en vue d'entrer en contact avec les personnes en situation d'itinérance et de les aider à naviguer le système et à se trouver un logement. Pour ce faire, ils leur donnent accès à la liste de priorité par nom et les aident à obtenir des pièces d'identité, à produire leurs déclarations de revenus, à obtenir des prestations du programme Ontario au travail, à remplir une demande de logement communautaire et à obtenir des soutiens complets. Avec l'aide de l'équipe élargie, les navigateurs de clients sont également en mesure d'aider les personnes à risque d'itinérance à remplir la documentation requise et à composer avec les problèmes sociaux qui pourraient entraîner leur expulsion.



À venir en 2024 : Plan pour mettre fin à l'itinérance d'ici 2030

Le 28 mai 2024, le personnel municipal a présenté un **plan détaillé pour mettre fin à l'itinérance**, comme l'a demandé le Conseil municipal. Le rapport du personnel décrit le système actuel d'aide aux sans-abri du Grand Sudbury et procure des recommandations pour atteindre le zéro fonctionnel au chapitre de l'itinérance d'ici 2030 au moyen d'une approche visant le logement avant tout.

Plan pour mettre fin à l'itinérance d'ici 2030

« [Traduction] Toutefois, la municipalité ne peut pas mettre fin à l'itinérance par elle-même. Mettre fin à l'itinérance exige un engagement et un énorme investissement de la part de tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal) et une coordination à l'échelle des différents ministères, englobant les secteurs du logement, de la santé, des services correctionnels, du soutien au revenu et de l'emploi. La collaboration et le soutien continus des partenaires autochtones et des organismes communautaires qui travaillent sans relâche à aider notre population sans-abri sont d'importants facteurs dans l'atteinte du zéro fonctionnel. Mettre fin à l'itinérance exige la transformation radicale du système afin de garantir l'accès au logement pour tous les citoyens et la prestation de soutiens adéquats pour les aider à conserver leur logement, si besoin est. » (p. 3)

« [Traduction] Que signifie "mettre fin à l'itinérance"? Le zéro fonctionnel est une expression à laquelle le monde entier se rapporte pour définir le jalon que représente la résolution du problème de l'itinérance dans une communauté. Atteindre le zéro fonctionnel signifie qu'un système d'aide est en place, garantissant que l'itinérance est rare, brève et non récurrente. » (p. 6).

